R

FACULTÉ DES LETTRES ET SCIENCES HUMAINES
D'AIX-EN-PROVENCE

9
8a

LES INSCRIPTIONS D'ALTAVA

par

JEAN MARCILLET-JAUBERT

Ouvrage publié avec le concours
du Centre National de la Recherche Scientifique

4272

PUBLICATIONS DES ANNALES DE LA FACULTÉ DES LETTRES
AIX-EN-PROVENCE
Nouvelle série, nº 65 - 1968
ÉDITIONS OPHRYS

LES INSCRIPTIONS D'ALTAVA

Facies non omnibus una, non diuersa tamen,
Qualem decet esse sororum.

Ouid.. Met., II, 13-14

Fol. Z
1696
(65)

Autres livres à télécharger sur le site
https://abbassa.wordpress.com

DL • 31 3 1969 • 06077

FACULTÉ DES LETTRES ET SCIENCES HUMAINES
D'AIX-EN-PROVENCE

LES INSCRIPTIONS D'ALTAVA

par

JEAN MARCILLET-JAUBERT

Ouvrage publié avec le concours
du Centre National de la Recherche Scientifique

PUBLICATIONS DES ANNALES DE LA FACULTÉ DES LETTRES
AIX-EN-PROVENCE

Nouvelle série, nº 65 - 1968

ÉDITIONS OPHRYS

ABRÉVIATIONS

BAA	Bulletin des Antiquités africaines.
BCTH	Bulletin Archéologique du Comité des Travaux Historiques.
BAM	Bulletin d'Archéologie marocaine.
BAH	Bulletin de l'Académie d'Hippone.
BSAF	Bulletin de la Société nationale des Antiquaires de France.
BSAVT	Bulletin de la Société des Amis du vieux Tlemcen.
BSGAO	Bulletin trimestriel de la Société de Géographie et d'Archéologie d'Oran.
BSP	Bulletin de la Société préhistorique française.
Catalogue Oran ..	F. Doumergue, Catalogue raisonné des objets archéologiques du Musée de la ville d'Oran, 2e éd. 1932-1938.
CII	Frey, Corpus inscriptionum iudaicarum, 1936.
CIL	Corpus inscriptionum latinarum.
CRAI	Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.
CRSN	Comptes rendus de la Société de Numismatique.
DACL	Cabrol et Leclercq, Dictionnaire d'archéologie chrétienne et de liturgie.
ICERV	Vives, Inscripciónes cristianas de la Espãna romana y visigoda, 1942.
ILAlg	Inscriptions latines de l'Algérie, I, Proconsulaire (Gsell), 1922; II, Confédération cirtéenne (Pflaum), 1957.
ILCV	Diehl, Inscriptiones latinae christianae ueteres, 1925-1931.
ILS	Dessau, Inscriptiones latinae selectae.
ILT	Merlin, Inscriptions latines de la Tunisie, 1944.
IRAlg	Renier, Inscriptions romaines de l'Algérie, 1856.
IRT	Reynolds et Ward Perkins, Inscriptions of Roman Tripolitania, 1952.
JO	Journal officiel de la République française.
MEFR	Mélanges d'Archéologie et d'Histoire de l'Ecole Française de Rome.
Musée Oran	La Blanchère, Musée d'Oran.
NAM	Nouvelles Archives des Missions scientifiques.
PSAM	Publications du Service des Antiquités du Maroc.
RABM	Revista de archivos, bibliotecas y museos.
RAC	Rivista di Archeologia Cristiana.
RAf	Revue Africaine.
RE	Paulys Real-Encyclopädie der classischen Altertumswissenschaft.
REA	Revue des Etudes Anciennes.
RH	Revue Historique.
RIL	Chabot, Recueil des inscriptions libyques, 1940.
ROA	Revue de l'Orient et de l'Algérie.
RPh	Revue de Philologie, d'histoire et de littérature anciennes.
RSS	Revue des Sociétés Savantes.
RT	Revue Tunisienne.
ThlI	Thesaurus linguae latinae.

Les périodiques qui figurent à l'Index de l'*Année Philologique* sont abrégés selon ses normes.

AVANT-PROPOS

La présente étude, entreprise avec l'agrément de M. Jean Lassus, Doyen de la Faculté des Lettres et Sciences humaines de l'Université d'Alger et Directeur des Antiquités de l'Algérie, répond à l'idée que nous nous faisons, dans la conjoncture algérienne, d'une thèse de recherche. Ce travail espère l'être, dans la mesure où, en dehors de la quête de documents nouveaux et en dehors de la critique des monuments disparus, il nous a conduit à chercher pour la publication des inscriptions des règles à la fois plus complètes et plus strictes que ne l'étaient les solutions adoptées d'une façon souvent anarchique par les éditeurs de monuments gravés. Ce souci nous a été rendu chaque jour plus sensible sous l'influence de M. Jean Mallon, aux concepts de qui cette étude doit l'essentiel : en effet, c'est d'abord le désir d'une présentation de documents susceptibles d'être utilisés à toutes fins, par les savants de toute discipline, qui a retenu toute mon attention; j'espère aussi avoir eu conscience de l'unité archéologique des monuments graphiques, pour lesquels on ne saurait dissocier le texte, avec sa teneur et avec sa langue, caractères internes, de son support, de son décor, caractères externes, non plus que de son processus d'élaboration, avec ses imperfections qui donnent un ton si humain aux œuvres dont l'édition ne représente qu'une translitération typographique.

Consacré à des monuments d'Algérie, notre travail espère aussi répondre à une nécessité dont il n'est nul besoin de souligner l'urgence : le rythme des découvertes a été tel, telle est la multiplicité des devoirs qui incombent aux chercheurs de ce pays, que la publication des trouvailles souffre un retard considérable.

Ainsi, en nous attachant à l'édition des inscriptions latines d'*Altaua*, avons-nous été amené à présenter une quantité relativement importante de documents inédits : les éditeurs du *CIL* avaient rassemblé 134 inscriptions; nous en avons regroupé sous 326 numéros, 329 dont 134 inédites. Ce sont avant tout des épitaphes, gravées sur des stèles, comme l'atteste la forme des pierres. De ce fait, nous n'apportons guère de notions nouvelles sur *Altaua*. Mais comme le disait M. Louis Robert lors du IIe Congrès international d'épigraphie (*Actes*..., p. 10), « nous avons appris qu'il n'y a pas des inscriptions historiques, comme on dit bizarrement, et des inscriptions non historiques... il n'en est pas qui ne suinte de l'histoire, si nous savons les regarder ».

J'ai revu au cours de plusieurs séjours, et notamment en 1963 grâce à une mission du C.N.R.S., tous les monuments conservés sur place par M. Courtot (1), et ceux qui sont déposés au Musée d'Oran. Il m'a été malheureusement impossible de vérifier les inscriptions jadis signalées au Séminaire d'Oran, et qui semblent avoir disparu. Parmi celles indiquées comme amenées au Musée de Tlemcen, je n'en ai retrouvé que trois.

Je m'explique plus loin sur la disposition adoptée pour la présentation des monuments, qui rompt avec les habitudes traditionnelles. J'ose espérer que leur exploitation en sera facilitée, comme elle doit l'être par la publication iconographique de tous les documents accessibles.

Les données générales sont ensuite regroupées pour examiner les faits graphiques, philologiques et artistiques, en essayant de les replacer dans le milieu des inscriptions de la Maurétanie; toutefois, nous ne nous dissimulons point ce que peut avoir d'imparfait et de téméraire une confrontation entre des monuments dont beaucoup ne sont pas reproduits, ou ne le sont que d'une façon très approximative.

Cette étude n'a été possible que grâce aux encouragements et à l'amitié que m'ont prodigués le Doyen Lassus et M. Mallon, en m'incitant à présenter ce mémoire, et en dirigeant mes recherches sur les antiquités de ce pays. J'ai une dette particulière de reconnaissance envers M. G. Vuillemot, qui non seulement m'a ouvert largement le Musée d'Oran dont il avait la charge, mais encore s'est rendu à *Altaua* pour me fournir une première documentation iconographique; M. P. A. Février, Directeur du Centre de Recherches scientifiques sur l'Afrique méditerranéenne, qui m'a accompagné sur le site et y a photographié la plupart des inscriptions; M. J. P. Boucher, Maître de conférences à la Faculté des Lettres de Lyon, qui a cherché à mon intention les documents auxquels je ne pouvais accéder en Alger; M. G. Souville, qui, lorsqu'il était Directeur-adjoint du Service des Antiquités du Maroc, m'a procuré les photographies des inscriptions de *Volubilis;* M. le Directeur en Alger de la Compagnie Aérienne de Photographie qui a fait prendre

(1) M. Courtot s'est grandement honoré en remettant toutes les inscriptions qu'il détenait chez lui au Musée d'Oran, lorsqu'il a dû quitter Lamoricière; seuls restent en place les nos 48, 140 et 249.

à mon intention la vue générale d'*Altaua;* M. P. Courtot, enfin, à qui nous sommes redevables de la découverte et de la conservation de si nombreux monuments, et qui a bien voulu me laisser le soin de préparer le Corpus des inscriptions d'*Altaua,* dont il était à même, plus que quiconque, d'assumer la responsabilité. Je remercie également MM. Pflaum et Lancel, qui m'ont fait bénéficier de leurs observations, ainsi que M. H. I. Marrou, qui m'a communiqué les résultats des vérifications de lecture auxquelles il s'est adonné au Musée d'Oran.

ALTAVA

Près de l'extrémité Nord-Est des monts de Tlemcen, le plateau de Hadjar Roum, qui domine la plaine septentrionale des Abdellys, est occupé par la ville antique d'*Altaua;* il est limité à l'Est et au Sud par le Djebel Bou Acha, à l'Ouest par le lit de l'oued Isser, au Nord par la dépression d'El Ghor que traverse l'oued Khalfoun.

Le nom de Hadjar Roum, *les pierres romaines,* conserve le souvenir des ruines, qui n'ont fait jusqu'ici l'objet que de très modestes fouilles, limitées dans leur extension comme dans leur durée par l'insuffisance des crédits. Le site a souffert de la création du village des Ouled Mimoun, en 1852, devenu Lamoricière en 1874, dont l'édification s'est faite aux dépens des vestiges antiques; l'ouverture de la Route nationale 7, qui relie Sidi Bel Abbès à Tlemcen, a entraîné notamment la destruction de l'angle Nord-Est du rempart; l'emprise, vers 1886, de la voie ferrée de l'Ouest Algérien, qui traverse d'Est en Ouest le champ des ruines, au milieu duquel se dresse désormais la gare, a modifié le terrain.

La notice rédigée par Gsell en 1902 (1) reste une synthèse valable de nos connaissances archéologiques : en effet, après les visites effectuées par le Capitaine de Tugny (2), puis par Mac Carthy (3), il fallut attendre 1934 pour avoir quelques indications sur les usages funéraires (4), et 1956 pour que fussent publiés les résultats de recherches malheureusement trop fragmentaires (5).

Les premiers visiteurs distinguèrent deux villes, l'une, militaire, formant un rectangle de 370 m sur 317, selon Mac Carthy, de 380 sur 270, selon Tugny, l'autre, irrégulière, développée entre la muraille Nord et la limite septentrionale du plateau. Sur photo aérienne (fig. 2), l'enceinte me paraît délimiter un terrain de 430 m sur 330 (6). La voie ferrée le traverse, les bâtiments de la Coopérative s'y élèvent, et l'occupation militaire du site au cours des dernières années y a laissé des traces trop visibles.

C'est aux inscriptions que nous devons les rares connaissances que nous pouvons avoir sur l'histoire de la ville : son nom d'abord, qui nous est fourni par les milliaires nos 11, 12, 14, ainsi que par les nos 8, 122, et 194. Mac Carthy, comme le Capitaine de Tugny, avait voulu reconnaître en Hadjar Roum la station *Ad Rubras.* C'est peut-être *Altaua* qui est mentionnée par Ptolémée sous le nom d'Αλταω et par le Géographe de Ravenne sous celui d'*Ataba* (7). La *Notitia* dite de 484 (8) donne le nom d'Auus, *episcopus altabensis,* ethnique également connu par les nos 122 et 226.

De la création de la cité, nous ne savons rien; les premières inscriptions datées ou datables sont d'époque sévérienne (nos 1, 2, 3, 4, 234, 235, 237); *Altaua* apparaît comme une garnison sur la *noua praetentura* qui semble bien être une

(1) S. Gsell, *Atlas archéologique de l'Algérie,* f. 31, n° 68; il y est fait justice des hypothèses de G. Cureyras, Les traces du passé à Lamoricière, *BSGAO,* 1886, pp. 123-135, qui situait la ville dans la plaine d'El-Ghor; l'auteur s'était laissé entraîner par la présence de ruines et de sépultures, et par la découverte d'une borne, ici n° 4, où l'on avait cru lire une distance qui ne correspond pas à l'éloignement de Hadjar Roum; Gsell, acceptant la lecture proposée, pensait que la pierre avait été déplacée; en fait, l'indication des milles n'est pas portée.

(2) Antiquités romaines de la Subdivision de Tlemcen, *Congrès archéologique de France,* 22e session, 1855, pp. 477-489 et notamment § II *Ad Rubras,* pp. 483-485.

(3) Mac Carthy, Recherches sur les antiquités de la province d'Oran, Kala (Tlemcen) et Rubrae (Hadjar Roum), *ROA,* 1850, pp. 343-351; Algeria romana, *RAf,* 1856, p. 97.

(4) P. Courtot, Une nécropole romaine d'Altava, *BSGAO,* 1934, pp. 351-359, et 1936, pp. 8-12, a décrit quatre tombes en forme de silo; creusées dans le tuf, elles étaient formées d'un puits de 1 m de diamètre sur 2 m de hauteur, ouvrant sur une excavation haute de 1 m et large de 2; deux tombes presque identiques ont été publiées par G. Camps, *BSP,* 1959, p. 110; leur emplacement, en plein centre des ruines, auprès de la gare, montre qu'elles ne sont pas contemporaines de l'époque où la ville florissait.

(5) P. Pouthier, Evolution municipale d'Altaua aux IIIe et IVe siècles ap. J.-C., *MEFR,* 1956, pp. 205-245 et notamment pp. 218-226; bref résumé des fouilles de M. Courtot par M. Leglay, L'archéologie algérienne en 1953, *Libyca,* 1954, p. 274 : dégagement d'un cardo, découverte de pressoirs à huile, mise au jour d'un sol mosaïqué.

(6) Chr. Courtois, *Les Vandales et l'Afrique,* Paris, 1955, p. 121, n° 7, et pp. 122-123, a dressé une liste des enceintes fortifiées; il a évalué, p. 108, la superficie d'*Altaua* à 11 ha et sa population à 2 750 h. Je crois qu'il faut augmenter sensiblement ces chiffres. Pour les dimensions des camps, cf. P. Salama, *Libyca,* 1953, p. 256, n. 160.

(7) Ptolémée, IV, 2, 6; *Rauennatis anonymi cosmographia,* ed. Schnetz, 1940, p. 42. Diehl, *ILCV,* 2053, s'est laissé abuser par l'homonymie et a localisé la cité de Maurétanie « entre Cirta et Theveste », c'est-à-dire là où l'*Itinéraire d'Antonin,* éd. Parthey et Pinder, p. 11, mentionne une autre *Altaba,* cf. *Atlas archéologique de l'Algérie,* f. 28, n° 240.

(8) *Notitia prouinciarum et ciuitatum Africae, Mauretania caesariensis,* 10, cf. Morcelli, *Africa cristiana,* I, p. 130. Sur ce document cf. Chr. Courtois, *Victor de Vita et son œuvre,* Alger, 1954, pp. 91-100.

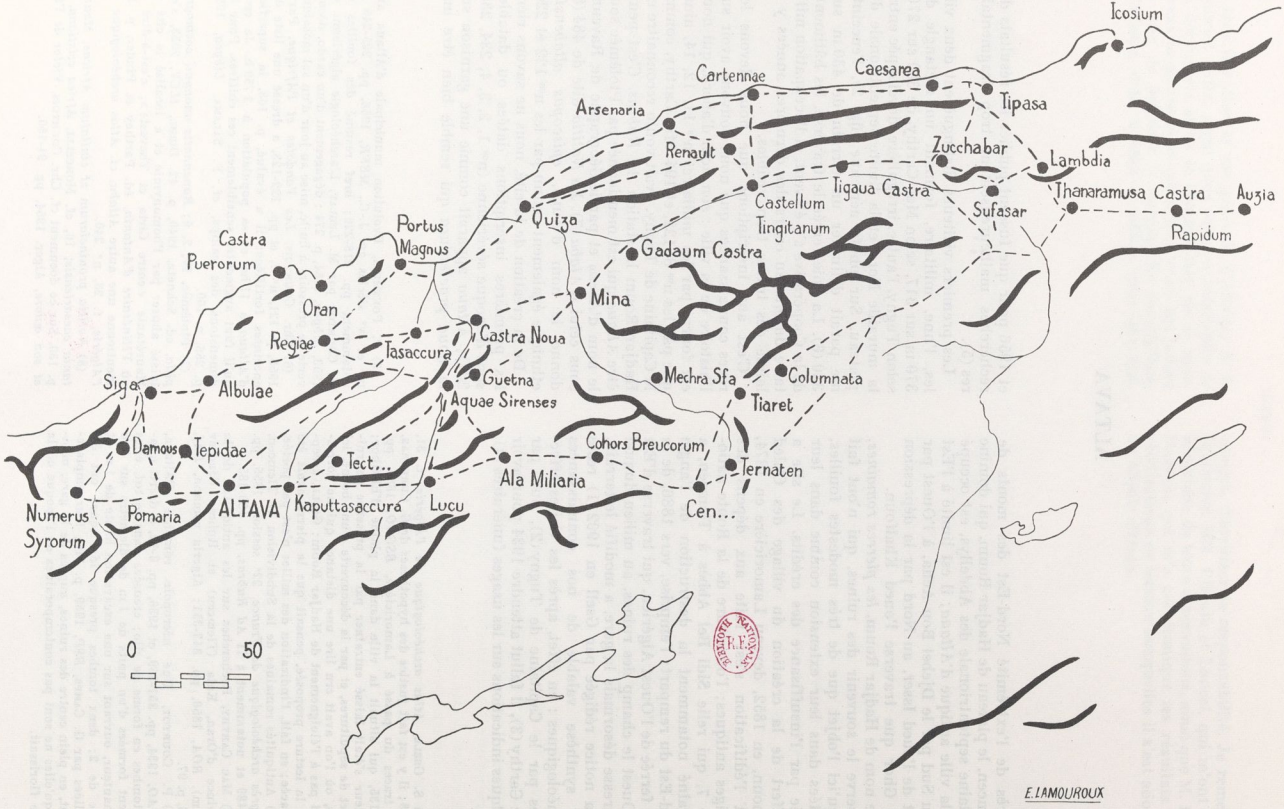

FIG. 1. - Maurétanie césarienne occidentale

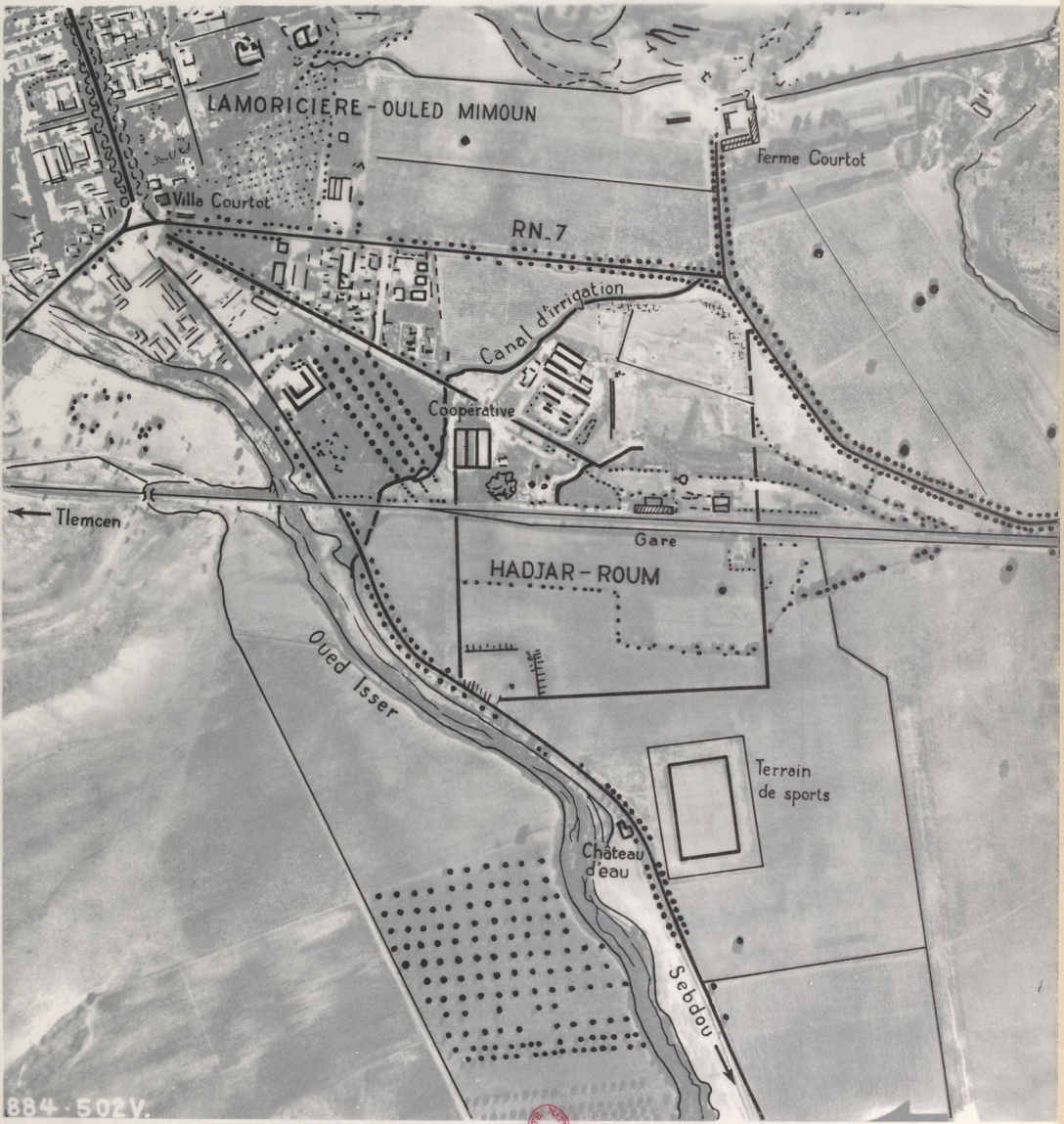

FIG. 2. - Le site d'*Altava*

LAMORICIÈRE - OULED MIMOUN
Ferme Courtot
Villa Courtot
RN 7
Canal d'irrigation
Coopérative
Gare
HADJAR - ROUM
Tlemcen
Oued Isser
Terrain de sports
Château d'eau
Sebdou

FIG. 2. - Le site d'*Altava*

œuvre de Septime Sévère (9). Ce qu'on appelle la frontière passait auparavant au Nord des monts du Tessala, et la création d'*Albulae*, Ain Temouchent, remonte à l'époque d'Hadrien (10). Les premières troupes dont nous savons qu'elles séjournèrent à *Altaua* sont la II^e^ cohorte des Sardes (n^os^ 1, 2, 3, 10, et, avec mention du préfet, 234 et 235) et des éléments de l'aile des Thraces, avec un décurion qui assume le commandement de la garnison (n^os^ 2, 3); ces deux unités avaient eu au préalable leur camp à *Rapidum;* l'aile des Parthes figure sur un monument qui date vraisemblablement d'Alexandre Sévère (n° 10). Les épitaphes de militaires sont néanmoins rares (n^os^ 231 et peut-être 275); le n° 294 mentionne un vétéran, le n° 254 est l'épitaphe d'un ancien soldat.

Des milliaires montrent, de Caracalla jusqu'au temps de Philippe, un réseau routier bien organisé, quoique les voies ne fussent sans doute pas dallées (11); dans le sens Est-Ouest, la *noua praetentura* unit *Altaua* et *Pomaria* (Tlemcen) d'une part, *Altaua* et *Kaputtasaccora* (Sidi Ali ben Youb, Chanzy) de l'autre; vers le Nord-Ouest, une route conduisait à *Tepidae* (Ain el Hammam), d'où l'on rejoignait *Albulae* (Ain Temouchent) (n° 9); vers le Nord-Est se dirigeait une autre voie, qui, en longeant par le Sud les monts du Tessala, devait aboutir à *Tasaccora* (Le Sig) (n^os^ 6 et 12).

Nous ne savons rien de l'histoire régionale et le peuplement indigène lui-même est mal connu (11 *bis*); et c'est, à mon sens, de façon abusive que l'on a utilisé le n° 15 pour faire état de combats menés auprès de la cité en 257 (12); il est possible que les révoltes du milieu du III^e^ s. aient intéressé *Altaua*, mais rien dans l'inscription en cause ne permet de l'affirmer sinon une erreur d'interprétation du mot *pr*(*aefectus*) et il faudrait que fussent démontrés des combats locaux pour que le texte prît valeur de témoignage historique. En 349-350, date à laquelle est élevée une muraille (n° 67), le pouvoir central est toujours honoré, comme le restent, entre 408 et 423, Honorius et Théodose (n° 122); ces deux documents sont difficilement compatibles avec l'abandon systématique, prêté à la Tétrachie, du territoire situé à l'Ouest du Chélif.

On a fait état d'une épitaphe datée de la seconde moitié d'août 429 (n° 147) pour établir le passage des Vandales à *Altaua*, mais le texte n'est nullement démonstratif et ce que nous disions à l'instant du n° 15 lui est applicable. Il faut attendre l'an 508 pour voir la ville soumise à Masuna, roi des Maures et des Romains (n° 194), et détachée de l'état d'Occident; du moins a-t-elle survécu en se liant aux tribus qui l'entouraient, dans une forme de civilisation toujours chrétienne, qui continuait à user de la langue latine pour célébrer des faits mémorables (13).

Le nom d'*Altaua* paraît une fois encore en 655 sur l'épitaphe découverte à *Volubilis* d'une *Iulia Rogatiua de Altaua koptatiua*, qui ne me semble pas démonstrative d'une « alliance effective » entre ces deux cités (14).

La vie municipale d'*Altaua*, étudiée par M. Pouthier (15), reste néanmoins assez obscure : en 220, il existe un *ordo* (n° 8) vraisemblablement apparu entre 218 et 220, et des *populares* à côté, semble-t-il, de *ueterani*. Un *princeps*, dont on ignore ce qu'il représente exactement (16), figure sur une inscription attribuable au second tiers du III^e^ s. (n° 317); le personnage est dit *rex sacrorum, prior princeps ciuitatis*; le premier titre évoque un sacerdoce romain classique, dont on sait qu'il correspond, hors de l'Urbs, à une fonction religieuse municipale (17); un autre *rex sacrorum*, assisté d'un

(9) La découverte dans les ruines d'*Altaua* de monnaies de Faustine l'aînée (*BSGAO*, 1887, p. 285) ou de Commode, AD 178 (Demaeght, *Cat. Or.*, deuxième fascicule, *Numismatique ancienne*, 1898, n° 436) ne saurait être un argument de poids pour avancer la date de la création de la ville. Sur la *praetentura*, cf. E. Albertini, La route-frontière de la Maurétanie césarienne entre Boghar et Lalla Maghnia, *BSGAO*, Cinquantenaire, 1928, pp. 33-48; il convient toutefois d'en tempérer les conclusions par les travaux de P. Salama, cf. notamment Nouveaux témoignages de l'œuvre des Sévères dans la Maurétanie césarienne, *Libyca*, 1953, pp. 231-261 et *ib.*, 1955, pp. 329-367. L'organisation était certainement plus complexe qu'on ne serait tenté de le croire de prime abord, et la ligne de garnisons ne correspond qu'en partie à la limite orographique que lui assignait Gautier (par exemple dans *Le passé de l'Afrique du Nord, les siècles obscurs*, Paris, 1942, pp. 210-214). Les éléments géographiques sont certainement importants, ils ne sont pas nécessairement seuls en cause; en ce qui concerne *Altaua*, le couloir de l'oued Isser est un lieu de passage pour les nomades venus du Sud.

(10) F. G. de Pachtère, *BSGAO*, 1913, pp. 340-348; je publierai à nouveau l'important texte qui mentionne la création de la cité dans un article à paraître dans *BSGAO*.

(11) P. Courtot, Essai historique sur Altaua d'après l'épigraphie, *RAf*, 1936, pp. 401-429, a fait remarquer, pp. 407-408, que, dans les champs où ont été retrouvés des milliaires, les labours les plus profonds n'ont jamais révélé de dallage ni de blocage.

(11 *bis*) Pour G. Camps, Les Bavares, peuple de Maurétanie Césarienne, *RAf*, 1955, pp. 241-288, le pays est occupé par les Bavares occidentaux, population sédentaire; cf. aussi R. Thouvenot, *PSAM*, 1945, pp. 171-177, et E. Frézouls, *BAM*, II, 1957, pp. 95-98.

(12) Cf. par exemple Ch. A. Julien, *Histoire de l'Afrique du Nord...*, 2^e^ éd., par Chr. Courtois, Paris, 1951, pp. 197-198, après J. Carcopino, L'insurrection de 253 d'après une inscription de Miliana..., *RAf*, 1919, pp. 368-383 et P. Courtot, *l. c.*, note 11, pp. 412-413.

(13) Sur ce royaume, cf. La Blanchère, Voyage d'étude dans une partie de la Maurétanie césarienne, *NAM*, 1883, p. 77 sq., et Chr. Courtois, *op. cit.*, pp. 333-339, qui lui donne le nom de « royaume d'Oranie » effectivement préférable à celui de royaume d'*Altaua*.

(14) J. Carcopino, *Le Maroc antique*, 1948, p. 294.

(15) Cf. son étude citée n. 5.

(16) A côté des *principes gentis*, dont, par exemple, les *principes* des Baquates (cf. en dernier lieu Frézouls, *BAM*, 1957, pp. 65-116), on rencontre des *principes* citadins (*ILAlg*, I, 233 et 290, cf. les remarques de Gsell, *ib.*, p. 20).

(17) Wissowa, *Religion und Kultus der Römer*, 1912, p. 503 et n. 1.

préfet, est connu en 257 (n° 15); le second titre pose un problème d'autant plus difficile à résoudre qu'une autre inscription (n° 273) mentionne un *prior ciuitatis suae, ex decemprimis*. La difficulté, on le voit, porte sur la valeur et le sens de *prior* (18). Comme le dit justement M. Pouthier, « la réalité des faits, c'est la puissance du premier » (19). Les *decemprimi* sont nouveaux dans la terminologie des fonctions municipales, mais on ne saurait évidemment les séparer des *undecimprimi* bien connus : « ils correspondent à une première phase de sélection dans le conseil municipal » (20). Au IVe s., le tableau est différent : les *primores* sont groupés autour du *dispunctor* en 349-350 (n° 67), terme qui n'apparaît jamais associé, comme il l'est ailleurs en Afrique, à celui de *curator* (21); attesté en 335 (n° 46), ce titre semble contemporain de l'emploi d'un mot nouveau, les *secundiones*, (nos 29 AD 326 et 83 AD 362), pendant des *primores* cités plus haut (22).

Ville à vocation militaire, *Altaua* a honoré des divinités dont le culte est souvent attesté chez les soldats, la *disciplina militaris* (n° 237), *Diana* (nos 3 et 234), *Nemesis* (n° 2), les *dii mauri* (nos 10 et 235); deux inscriptions incomplètes concernent une *dea sancta* (nos 226 et 228), une autre, d'interprétation difficile, et malheureusement disparue, fait mention d'un *sacerdos* (n° 321).

Le christianisme existe dès le début du IVe s., puisque le n° 19 montre en 309 l'érection d'une basilique et d'une *memoria* sur la *mensa* du martyr Ianuarius. C'est en fait un *martyrium*, auprès de quoi se développera un cimetière, peut-être préexistant, au Nord-Est de la ville. On connaissait par la *Notitia* de 484 l'évêque Auus (23); une épitaphe nous livre le nom de l'évêque Vlpius Maximus, mort en 529 ((n° 197); un seul prêtre est connu, Iulius Capsarius, mort en 495 (n° 190); des diacres sont attestés peut-être dès avant 309 (n° 19) et en 423 (n° 138). Nous ignorons si les sigles LP (n° 19) se rapportent à une fonction religieuse.

Les épitaphes, qui forment la grosse masse des inscriptions d'*Altaua*, proviennent de nécropoles diverses, l'une, certainement chrétienne, au Nord-Est, l'autre au Sud-Ouest, près de la berge de l'oued Isser. Nombreuses toutefois sont les inscriptions funéraires découvertes lors des travaux effectués pour la construction de la voie ferrée et de la gare; nous ignorons si elles proviennent d'un cimetière situé à l'Est ou à l'Ouest des remparts; nous sommes d'autant plus fondé à croire que beaucoup ont été retrouvées remployées que c'est dans de telles conditions que les dernières fouilles ont exhumé de nouvelles épitaphes.

La première inscription copiée à *Altaua* le fut par Jacquot, au début de l'occupation française, mais le texte en est douteux. En 1849, Mac Carthy (24) en relevait plusieurs qu'il publiait, parfois avec des divergences, dans *ROA*, 1850 et dans *RAf*, 1856 et 1859; le Capitaine de Tugny en donnait deux en 1855 au *Congrès archéologique de France*, dont les actes parurent en 1857. Renier, à qui le Dr Guyon avait adressé neuf inscriptions inédites, regroupait douze textes dans *IRAlg*. Bataille, géomètre du Service topographique à Sebdou puis à Tlemcen, communiquait divers textes, avec leurs estampages, à Berbrugger (25), qui en revit certains et les fit paraître dans *RAf*, 1858. Pignon, Directeur de l'Ecole franco-arabe de Tlemcen, publiait en 1862 dans la même revue un autel à la discipline militaire. A l'occasion de visites dans la région, l'abbé Grussenmeyer et Auguste Cherbonneau, qui, avant d'enseigner à l'Ecole des Langues orientales, était inspecteur des médersas (26), adressaient à Héron de Villefosse diverses copies, parues dans *CRSN*, 1878, et *BSAF*, 1879; Cherbonneau exploitait d'ailleurs certaines de ces inscriptions dans *RSS*, *RAf*, *CRAI*, *BAH* en 1878. Wilmanns, pour préparer le *CIL*, VIII, copia de nouveaux documents et en révisa d'anciens, ce qui lui permit de réunir 75 inscriptions. Les recherches de Demaeght (27) sur les antiquités de l'Oranie firent connaître de nombreux textes nouveaux; de 1882, dans *BAA* avec J. Poinssot, à 1896, il publia les inscriptions exhumées par les travaux agricoles et par la construction du chemin de fer (28). Parmi ses correspondants, l'avocat Sabatier, futur maire de Tlemcen, et gendre d'un agriculteur de Lamoricière sur les propriétés de qui furent découverts plusieurs milliaires; Canal, qui, avant de contribuer à l'archéologie tunisienne, copiait ou publiait lui-même diverses épitaphes; Wahlen, chef de section des Chemins de fer, qui fut sans doute le plus zélé à recueillir les inscriptions et les objets d'*Altaua* (29); ses copies ou ses estampages, utilisés d'abord par Demaeght, étaient adressés ensuite à Cagnat (*BCTH*, 1890) puis aux rédacteurs du *CIL*. Cagnat avait dans *BCTH*, 1887 publié des documents inédits de Renier, ou revu

(18) P. Pouthier, *l. c.*, pp. 209-212.
(19) Id., *ib.*, p. 212.
(20) Id., *ib.*, p. 211.
(21) Id., *ib.*, p. 241, n. 4; cf. aussi Libenam, *s. u.*, *RE*, *V*, 1198-1199 et Chr. Courtois, *op. cit.*, p. 89, n. 3.
(22) P. Pouthier, *l. c.*, p. 235, n. 1.
(23) Cf. plus haut, n. 8.

(24) Sur cet antiquaire, cf. *RAf*, 1913, p. 191 sq.
(25) Il fut le premier conservateur du Musée et de la Bibliothèque d'Alger, cf. *RAf*, 1869, p. 321.
(26) Cherbonneau est très probablement l'anonyme qui a publié diverses inscriptions dans *RAf*, 1878. Notice dans *BAA*, 1882, p. 359.
(27) Sur cet archéologue, à qui l'Oranie doit beaucoup pour la connaissance de son passé, cf. *BSGAO*, 1898, pp. XXIV-XXVII.
(28) Articles dans *BAA*, 1884 et 1885; dans *BSGAO*, 1886, 1887, 1888, 1890, 1891, 1892, 1895, 1896.
(29) Il avait tenu un registre et dressé un plan où figuraient les diverses trouvailles; ces documents ne sont plus à la gare, où les signale *BSGAO*, 1887, p. 285.

des estampages conservés dans les papiers de cet épigraphiste; plusieurs corrections furent ainsi apportées aux textes du *CIL* (*CIL*, VIII, p. 2059). Gsell revit à Oran quelques documents d'*Altaua*, et Dessau, en éditant le supplément du *Corpus*, portait à 134 le nombre des inscriptions connues. Il en utilisait cinq dans ses *ILS*, cependant que Diehl en reprenait 67 dans les *ILCV*.

Sur estampage de M^lle^ Bel, J. Carcopino publia deux textes inédits dans *BCTH* 1919 et 1920. Depuis 1928, M. Paul Courtot, ingénieur agronome et licencié ès lettres, s'est attaché à protéger le site et à sauver les vestiges d'*Altaua*; grâce à lui, l'abbé Fabre, dans *BSGAO*, 1928, Leschi, *BCTH*, 1932-1933 et 1938-1940, M. Leglay, *ib.*, 1954, ont publié de nouveaux documents. M. Courtot a lui-même donné de nombreux textes dans *BSGAO*, de 1929 à 1939, ainsi que dans *Libyca* en 1958. M. Camps a exhumé ou redécouvert quelques épitaphes, parues dans *BSGAO*, 1945-1946. Chr. Courtois a regroupé les textes datés de l'époque vandale dans son appendice II aux *Vandales et l'Afrique*, Paris, 1954.

L'iconographie des monuments d'*Altaua* est réduite : un dessin dans Demaeght, de rares dessins au trait dans le *Catalogue du Musée d'Oran*, un dessin de l'abbé Grussenmeyer dans un article de Héron de Villefosse, *BSAF*, 1878, repris par Cagnat, *Recherche des antiquités dans le Nord de l'Afrique*, et par Dom Leclercq, *DACL*, IV, 1448; deux dessins dans *Musée d'Oran*; quelques lettres d'un monument de 508 dans Hübner, *Exempla scripturae latinae epigraphicae*; des dessins encore dans les articles de M. Courtot et de M. Camps, et trois photographies seulement, l'une dans Courtois, *op. c.*, pl. VI, les deux autres dans P. Courtot, *Libyca*, 1958.

REMARQUES SUR LA PRÉSENTATION DES INSCRIPTIONS

Les problèmes que soulève la recherche d'une édition rationnelle des monuments graphiques ont été maintes fois traités, sans que l'on soit jusqu'ici parvenu à l'uniformité des procédés quand il s'agit des « textes », des « papyrus », ou des « inscriptions », non plus qu'à l'unanimité, au sein des catégories ainsi créées, quand il s'agit de l'usage à faire de tel ou tel signe.

Nous ne chercherons pas ici à préciser ce qu'il faut entendre par inscription; nous pouvons considérer pourtant que toute publication d'un monument graphique, de quelque ordre qu'il soit, doit consister en la mise à la disposition des chercheurs d'un *matériel*. En prendre conscience implique une série de servitudes auxquelles il convient que se plie l'éditeur (1).

Sans doute, à adopter un système rigoureux de présentation, y a-t-il une monotonie que le jeu des caractères typographiques ne saurait entièrement pallier; du moins cet inconvénient nous évite-t-il d'ignorer les difficultés et nous contraint-il à les exposer, sauf à avouer notre incapacité à les résoudre. Nous avons adopté l'ordre suivant : après un numéro d'ordre, un titre sommaire indique la nature interne du document; il est éventuellement suivi de la date, restituée selon notre comput, et signalée par les sigles AD, *A(nno) D(omini)*. Après la mention des conditions de découverte de l'original, on indique le lieu éventuel de sa conservation.

La nature, les dimensions de l'inscription, en donnant pour première mesure celle du sens de l'écriture, viennent ensuite; puis la description des caractères externes : disposition du texte, décor; dimensions des lettres, remarques éventuelles sur la paléographie, dans le simple propos d'attirer l'attention sur des formes qui paraissent dignes d'un intérêt particulier.

Le lemme de chaque inscription indique en ordre chronologique les éditions successives. Nous avons préféré alourdir ces indications, même lorsque les éléments en figuraient déjà au *CIL*, afin de pouvoir, dans le commentaire, indiquer les divergences des copies, et procéder à une critique textuelle nécessaire. Nous constaterons trop fréquemment que des éditions de seconde main, et c'est souvent le cas du *CIL*, mêlent les copies, non dans une interprétation évidente, mais dans l'identification, concept au reste peu familier aux recueils épigraphiques. Nous sommes ainsi amené, lorsque l'original ou sa copie mécanique a disparu, à choisir l'une des copies, qui tiendra lieu d'original et fera foi, et sur laquelle devra s'exercer notre critique, compte tenu des possibilités d'erreurs dues au copiste. Les éditions qui n'ont pas été faites sur l'original, son estampage, sa photographie ou sa copie initiale, sont marquées de parenthèses qui permettent ainsi d'établir un lemme génétique (2); nous nous sommes efforcé d'indiquer de qui étaient copies ou reproductions. Le lecteur trouvera par ailleurs, en fin d'ouvrage, des tables de concordance entre les numéros adoptés ici et ceux des grands recueils, *CIL*, *ILS*, *ILCV*. Mention est faite ensuite de la révision éventuelle, et de la référence des documents iconographiques.

Nous devons insister sur la distinction, selon nous primordiale, qu'il convient d'établir entre l'*identification* des signes et leur *transcription*, qui comporte une interprétation avec au besoin des compléments et des émendations. On peut considérer que l'identification correspond à la notion d'*existence* et que l'interprétation répond à celle d'*essence*. La présentation matérielle de l'une comme de l'autre ne peut être que strictement conventionnelle, en évitant de chercher à donner par typographie une image — nécessairement fausse — de l'original, et en employant des symboles qui ne s'appliquent jamais qu'à un seul et même fait (3).

Identification. — Nous utilisons la capitale pour pouvoir distinguer, dans le commentaire ou dans l'interprétation, les signes ou groupes de signes qui font difficulté, et qui conserveront ainsi un caractère particulier.

Il n'y a pas de séparation des lettres en mots; les signes sont identifiés à la suite, ligne par ligne.

D͡I indique un groupe monogrammatique (𝔻) ou un nexus (D͡), scindé en ses divers éléments constitutifs. On réservera le nom de ligature au phénomène de cursivité.

(1) Ces problèmes et les propositions qui découlent de leur examen seront étudiées en collaboration avec J. Mallon et P.A. Février dans un article à paraître. Sur la notion même d'épigraphie, on lira de J.M. de Navascués, *El concepto de la epigrafía*, Madrid, 1953.

(2) Cf. notamment sur ce principe L. Robert, *Bull. épig.*, 1958, p. 18, et dans *Gnomon*, 1959, pp. 1-30.

(3) C'est un souhait exprimé depuis longtemps (en particulier par Bidez et Drachmann, *Union Académique internationale, Emploi des signes critiques*, 1932), mais jamais satisfait; même Nesselhauf, dont la présentation du *CIL* XVI rompt heureusement avec les habitudes de ce recueil, n'est pas parvenu à un système suffisamment strict. Cf. aussi le système de A.E. et J.S. Gordon, *Album of Dated Latin Inscriptions*, 1958-1965.

A̤ indique une lettre ou un signe endommagé mais identifiable avec certitude.

// indique une lettre ou un signe endommagé, dont les vestiges ne suffisent pas à une sûre identification, par exemple partie supérieure d'un B, d'un P, ou d'un R; chaque groupe de deux barres correspond à un signe.

——— indique une lacune du haut ou du bas de l'inscription.

———] et, inversement, [——— indiquent une lacune de longueur inconnue en début ou en fin de ligne.

[———] indique une lacune de longueur indéterminée dans le corps de la ligne.

[.] indique une lacune et le nombre de points correspond au nombre de lettres manquantes.

[[ ]] Selon le même principe sont utilisés les doubles crochets carrés pour indiquer les martelages, ou rasures; ils pourront contenir par conséquent tirets, points, lettres pointées, doubles barres obliques, et, si quelque lacune est venue affecter le martelage, des crochets carrés. Un espace martelé peut être regravé : les signes seront identifiés en capitales, entre doubles crochets carrés, et le commentaire devra préciser s'il s'agit d'un texte nouveau ou de la réfection du texte initial.

* indique la ponctuation, et le commentaire en précise les formes particulières.

P̄ indique les symboles d'abréviation, sans préjuger de leur place réelle, tilde ou barre.

Transcription. — Elle est une interprétation, et doit donc faire suite au commentaire, qui sera fait ligne par ligne. Nous utilisons pour elle les caractères italiques par opposition à la capitale droite de l'identification, qui ne figurera ici que pour les signes que nous n'aurons pas su expliquer. La transcription implique les *compléments* aux lacunes ou aux martelages, les *solutions* d'abréviations ou de symboles, l'*émendation* des fautes graphiques; nous considérons, pour ce dernier point, comme une règle impérieuse la distinction entre faits graphiques et faits philologiques; l'éditeur n'a pas à corriger les divers *épels* (4) : il se borne à les commenter.

Un complément assuré est transcrit entre crochets carrés. Un complément douteux, fait *exempli causa*, se voit adjoindre un point d'interrogation; mais nous devons essayer de résister à l'horreur du vide (5). Un complément à un martelage est indiqué entre doubles crochets carrés.

Les solutions d'abréviations ou de symboles seront données entre parenthèses, en cherchant à donner la *scriptio plena;* ainsi 7 sera rendu par (*centurio*), étant bien entendu que tout n'est que convention et qu'il importe de ne pas chercher à restituer dans la transcription une apparence de copie figurée, déjà reconnue impossible dans l'identification. De même, les pluriels marqués par une duplication de la lettre finale seront-ils rendus sans cette convention antique : AVGG répond à *Aug(usti)*.

Les lettres pointées, le signe des vestiges, les marques de nexus ou de monogrammes, ou les barres droites d'abréviation n'ont plus de raison d'être. Par contre apparaissent des signes nouveaux pour l'émendation; nous n'insisterons pas sur le mécanisme des fautes qui s'observent dans les incriptions latines (6). Le processus même de l'élaboration d'un monument gravé en plusieurs temps (7) explique assez leur relative fréquence. Il peut y avoir *omission, répétition, confusion.*

L'omission, ou haplographie, est corrigée par une addition entre crochets aigus, ⟨ ⟩.

La répétition, ou dittographie, est corrigée par une suppression entre doubles crochets aigus, ⟨⟨ ⟩⟩.

La confusion sera corrigée, et marquée par un caractère gras, *Antonin***us** appelant l'attention sur l'original ANTONIN*M. Les signes que nous n'aurons pas su corriger resteront en capitale droite.

Nous devons encore justifier, après les principes généraux d'édition, l'ordre dans lequel nous avons choisi de présenter les inscriptions. Plusieurs solutions sont possibles; mais j'avoue que celle généralement reçue, qui consiste à établir, au sein des données internes, une hiérarchie des fonctions, et à placer l'épitaphe d'un prêtre avant celle d'un militaire, et *a fortiori* avant celle d'un homme du commun, j'avoue que cette solution ne m'agrée point. Il me paraît, par contre, que, dans le cas au moins des inscriptions d'*Altaua,* dont l'intérêt premier tient en ce qu'elles constituent une série, il convient d'adopter un ordre chronologique; le lecteur pourra ainsi suivre dans le temps l'évolution des formes et des formules, des caractères externes et internes; il lui sera loisible, dans les inscriptions non datées qui seront classées alphabétiquement, de recréer l'ordre qu'il pensera devoir assigner à ces textes. Et pour tous, des regroupements divers, sous forme d'*indices,* permettront des classements plus conformes aux désirs éventuels.

(4) Je préfère cette expression, empruntée à L. Havet, *Manuel de critique verbale,* 1911, p. 213, plus pratique que celle de *graphie* qui doit garder un sens précis attaché à l'écriture.

(5) Cf. L. Robert, *Bull. épig.,* 1949, p. 51.

(6) Cf. les travaux de J. Mallon, et notamment Pierres fautives, *Libyca,* II, 1954, pp. 187-203 et 435-458, *ib.,* III, 1955, pp. 307-327; Scriptoria épigraphiques, *Scriptorium,* XI, 1957, pp. 177-194; L'archéologie des monuments graphiques, *RH,* 1961, pp. 297-312, et J. Marcillet-Jaubert, Philologie et inscriptions, *REA,* 1960, pp. 362-382.

(7) Cette notion, qui me paraît essentielle, a été mise en évidence par J. Mallon, Paléographie romaine, dans *L'Histoire et ses méthodes,* Encyclopédie de la Pléiade, 1961, pp. 553-584.

RÉPERTOIRE DES INSCRIPTIONS

1

DÉDICACE A GÉTA, AD 201-209

Original découvert en remploi dans la partie Nord de l'enceinte. Conservé au Musée d'Oran.

Base de calcaire gréseux, brisée en trois morceaux, incomplète à droite; 0,40 × 1,20 × 0,17.

Texte de quatorze lignes, en partie martelé, dans un champ haut de 1,07, largeur restituable de 0,44.

Lettres de 0,05.

Publié par Mac Carthy, *ROA*, 1850, p. 351; de Tugny, *Cong. arch. de Fr.*, 1855, p. 484; Mac Carthy encore, *RAf*, 1856, p. 101 (*IRAlg*, 3738); Bataille, *RAf*, 1858, p. 283 (*CIL*, VIII, 9833, qui mélange les copies); Carcopino, qui n'a pas reconnu l'identité de l'inscription, sur estampage de Mlle Bel, *BCTH*, 1919, pp. CCXXXI-CCXXXII, avec mensurations erronées; P. Salama, relevant les inscriptions relatives aux Nouveaux témoignages de l'œuvre des Sévères dans la Maurétanie Césarienne, *Libyca*, 1955, p. 395, a été ainsi amené à classer ce même texte sous les deux nos 17 et 18.

Revisé.

1 [[———SẸ//]]
[[TIMIO*//////]]
3 [[D//IMPC]]*LV[..]
SEPTIMI*SEVẸ[..]
PII*PERTINAC[..]
6 AVG*ARABIC[.*..]
IAB*PARTH[*.]
XIMI[[...]]M[*..]
9 RELANT[.....*...]
AVG[[———]]
[[———]]
12 [[———]]
COH*II
SARDO[...]

l. 1. — La restitution de Renier *Imp(eratori) Caes(ari)* n'a pas de raison d'être et l'on suivra Wilmanns, qui complète cette ligne en *Publio Sep;* le prénom n'est pas lisible.

l. 2. — Le complément *timio Ge* (Wilmanns) ne tient pas compte de l'étendue du martelage. Il faut restituer *Getae.*

l. 3. — Le martelage n'a pas totalement effacé les signes. Carcopino, qui commence ici son identification, donne LV après un caractère spécial qui peut représenter le sommet d'un O, d'où l'interprétation *incolumitate;* in fine, IVCI, *ROA* et *Cong.;* LVCI, selon les autres éditions. On note DN appliqué à l'empereur. Ces signes étaient sans doute suivis d'un point.

l. 4. — SEPTIMISEVERI, tous, sauf *Cong.*, qui marque la ponctuation, et Carcopino, qui donne L SEPTIMI SEVE*ri.*

l. 5. — PERTINACIS, tous, sauf Carcopino, qui a la même identification que nous, mais qui donne en outre un point initial que nous n'avons pas reconnu.

l. 6. — AVF, Bataille; les premiers éditeurs ont vu la ligne intacte, sauf Carcopino, qui identifie les mêmes signes que nous, en rajoutant toutefois un point initial.

l. 7. — IAB*PARTH*MA, tous (par erreur typographique sans doute, *Cong.* donne TAB); Carcopino complète PARTH*ici ma.*

l. 8. — Les premiers éditeurs ont vu en fin de ligne AV, sauf Carcopino, qui donne XIMI *et imp. caes. m. au;* il y avait la filiation.

l. 9. — RELIANI*ONINI*PII, *ROA*, RELIANI OMINI PII, *Cong.*, RELI ANTON PII, *RAf;* LI*ANTONINI*PII, Bataille; REL*ANTONIN*i pii*, Carcopino. Le qualificatif *pius* donne le terme de 201.

l. 10. — AVG E*t p septimi*, Carcopino, restitution évidemment fausse, car il faut ici *fratri*, comme il y avait *filio* à la l. 8.

l. 11. — *nobilissimo, CIL*, à bon droit; *getae nobilissi*, Carcopino.

l. 12. — *caesari, CIL,* à bon droit; *mi caesaris,* Carcopino.

l. 13. — Le tilde n'a pas été signalé.

l. 14. — Les premiers éditeurs ont vu SARDORVM, sauf Carcopino, qui a eu l'estampage de la pierre incomplète. La II[e] cohorte des Sardes a séjourné à *Rapidum* et à *Altaua;* elle a laissé des traces à Aïn Khial et à Aïn Temouchent, *Albulae,* ainsi qu'à Guelma, *Calama;* cf. Cagnat, *Armée romaine d'Afrique*[2], pp. 245-246, *CIL,* VIII, index VII, p. 209, et W. Seston, Le secteur de Rapidum sur le limes de Maurétanie Césarienne, *MEFR,* 1928, pp. 150-183; voir ici les n[os] 2, 3, 10, 234, 235.

[[*Publio Sep*|*timio Getae* |[3] *d*(*omini*) *n*(*ostri*) *imp*(*eratoris*) *C*(*aesaris*)]] *Lu*[*ci*] | *Septimi Seue*[*ri*] | *pii pertinac*[*is*] |[6] *aug*(*usti*) *arabic*[*i ad*]|*iab*(*enici*) *parth*(*ici*) [*ma*]|*ximi* [[*fil*(*io*)]], *M*(*arci*) [*Au*]|[9]*rel*(*i*) *Ant*[*onini pii*] | *aug*(*usti*) [[*fratri,* | *nobilissimo* |[12] *Caesari*]], *coh*(*ors*) *ii* | *Sardo*[*rum*].

2

DÉDICACE A NÉMÉSIS, AD 208

Original récouvert dans des circonstances inconnues. Conservé à Oran, Musée Demaeght, n° 111.

Bloc de grès; 0,70 × 0,41 × 0,16.

Texte de cinq lignes inscrites, sauf la première qui semble rajoutée, dans un champ de 0,58 × 0,32, limité par une double moulure.

Cadre interrompu au haut sur 0,26 pour placer la ligne 1.

Lettres de 0,05; ponctuation par points ronds.

Publié par Héron de Villefosse, *BSAF,* 1879, p. 220, sur estampage (*CIL,* VIII, 10949 et p. 975), puis par Demaeght, *BSGAO,* 1892, p. 401, avec dessin, *Catalogue Oran,* n° 111, avec dessin, La Blanchère, *Musée Oran,* p. 17 et Dessau, *CIL, VIII,* 21721, sur estampage, avec revision de Gsell.

Revisé.

Cliché Musée d'Oran.

1 G*NEMESI
IVLIVS*GERMA
3 NVS*DEC*AL*TRH*
PRAEPOSITVS*COH*
II*SARDOR*PR*CLXVIIII*

l. 1. — Villefosse et après lui *CIL,* 10949, avaient restitué par erreur *au*]*g Nemesi* [*sacr*(*um*). On ne connait en Afrique que deux autres mentions de *Nemesis, ILT,* 1055, à Carthage, et *BCTH,* 1946-47-48-49, p. 102 = L. Leschi, *Etudes d'épigraphie, d'archéologie et d'histoire africaines,* p. 397, sur un autel trouvé dans l'amphithéâtre de Cherchel; sur ce culte, cf. Volkmann, Studien zur Nemesiskult, *Arch. f. Religionwiss.,* 1928, p. 313 sq. On notera que *CIL* ne propose pas de solution pour G, et que l'index VIII, p. 228, donne G(...) Nemesis. Il n'y a pas lieu de s'attarder à l'opinion de Demaeght, qui suggérait un rapprochement avec le nom des *Nemesi* de Gaule. Il faut peut-être établir un rapport entre cette inscription et le culte de Diane, dont nous savons par les n[os] 3 et 234 qu'il était pratiqué à *Altaua;* cf. *deae Dianae Nemesi aug, ILS,* 3742, ainsi que *ib.* 3745 et 3746, à *Nemesis,* avec des reliefs qui évoquent Diane.

ll. 2.-3. — Iulius Germanus est l'auteur d'une dédicace à Diane, n° 3. Pour l'épel TRH, avec métathèse, cf. *CIL,* VIII, 21026 et *BCTH,* 1934-1935, p. 398 = Leschi, *op. cit.,* p. 399. La II[e] aile des Thraces est bien connue en Maurétanie Césarienne, cf. Cagnat, *Armée romaine d'Afrique*[2], pp. 239-240 et *CIL,* VIII, ind. VII, p. 207. Les précédents éditeurs n'ont pas mentionné la ponctuation finale.

ll. 3.-5. — La ponctuation finale n'est pas indiquée, sauf sur dessin.

l. 4. — Selon la norme, c'est un décurion qui est choisi pour assumer les fonctions de *praepositus cohortis,* (voir aussi n° 10) cf. von Domaszewski, *Die Rangordnung des römischen Heeres,* p. 53 et p. 63. La charge d'une vexillation de cavaliers semble même être considérée, pour un décurion d'aile, comme une première milice, cf. *CIL,* VIII, 9045, à *Auzia.*

l. 5. — Sur la II[e] cohorte des Sardes, cf. n° 1. On note les tildes.

G(*enio* ?) *Nemesi* | *Iulius Germa*|[3]*nus, dec*(*urio*) *al*(*ae*) *t*hr(*acum*), *praepositus coh*(*ortis*) | *ii Sardor*(*um*); *pr*(*ouinciae anno*) *clxuiiii.*

3

DÉDICACE A DIANE c. AD 208

Original découvert à l'Ouest de l'enceinte. Conservé au Musée d'Oran.
Bloc de grès; 0,53 × 0,20 × 0,13.
Texte de trois lignes dans un cadre en forme de *tabella ansata*, limité par une double moulure.
Lettres de 0,04; ponctuation par feuilles triangulaires.
Publié par P. Courtot, *BSGAO*, 1931, p. 370.
Revisé.
Cliché CRAM.

1 DEANAE*NEMORE*I
IVL*GERMANVS*DEC*ALAE
3 THRAC*PRAEP*COH*SARDORV

l. 1. — Pour le passage de *i* à *e*, cf. les exemples africains de *CIL*, VIII, ind. XVI, p. 310, du type *memorea;* la forme *deana* est d'ailleurs courante, cf. *ILS*, ind. VIII, p. 524. On comparera cette dédicace avec le n° 234 *Diana dea nemorum comes;* l'épithète *nemorensis* est banale, cf. *ILS*, 3232, 3236, 3238, 3243, 3244, 3245. En fin de ligne une simple haste, plutôt faute I pour *t* qu'initiale du gentilice répétée.

l. 2. — Le dédicant est connu par le n° 2; sur ses fonctions, cf. *ib.*

l. 3. — L'absence du *-m* final paraît tenir au manque de place. Par erreur, P. Salama, Nouveaux témoignages de l'œuvre des Sévères dans la Maurétanie Césarienne, ann. I, *Libyca*, 1955, p. 395, fait état de la date provinciale.

Deanae nemore(nsi), **Ti**(*tus*) | *Iul*(*ius*) *Germanus, dec*(*urio*) *alae* |[3] *thrac*(*um*), *praep*(*ositus*) *coh*(*ortis*) *sardoru*(*m*).

4

BORNE MILLIAIRE AD 212

Route d'*Altaua* vers le Nord-Est

Original découvert à 4 ou 5 km, propriété Merlo, avec les nos 6 et 122. Disparu.
Demi-cylindre de nature inconnue; 0,40 × 1,31.
Texte de huit lignes sur un champ légèrement aplani.
Publié par Demaeght, *BSGAO*, 1886, p. 34 (*CIL*, VIII, 22622).

1 IMP*CAES*M*AV
REL*ANTONIN*M*PIVS
3 FELIX*AVG*PARTH*
MAX*BRITTANIC*
MAX*GERMANIC*
6 MAX*P*P*TRIB*
POT*XV*COS*
IIIIM*P*II

l. 1. — ANTONIN*M ne peut s'expliquer que par une faute d'ordinatio M pour *us*, (cf. FAVSTINM pour *Faustinus*, *CIL*, VIII, 14948, à *Thignica*) et par un point aberrant.

l. 4. — Le redoublement du *t* de BRITTANIC se retrouve par exemple sur *CIL*, VIII, 12006, 20153, 21614, 22207; il en va de même sous Commode, pour qui les exemples sont plus nombreux, cf. *CIL*, VIII, ind. III.

l. 5. — Caracalla n'a officiellement reçu le surnom de *Germanicus maximus* qu'en octobre 213 (*CIL*, VI, 2086); cependant plusieurs inscriptions le lui donnent en 212, avec la quinzième puissance

tribunicienne, cf. P. Salama, *Libyca*, 1955, 3, p. 347 et n. 78, à quoi il convient d'ajouter le présent milliaire.

l. 8. — On s'est étonné de trouver à une distance qui ne correspondrait pas aux deux milles que l'on a cru lire sur la pierre, cette borne; aussi bien a-t-on imaginé qu'*Altaua* n'était pas située sur l'emplacement des ruines d'Hadjar Roum, mais dans la plaine d'El Ghor (Demaeght, *loc. cit.*, pp. 36-37, Cureyras, *ib.*, p. 131); Gsell, qui a fait justice de cette opinion (*Atl. Arch.*, f. 31, n° 68 et n° 73), pense que les bornes trouvées avec celle qui nous occupe ici ont été placées « par erreur » à une distance qui ne correspond pas au texte. Mais en fait, cette borne n'a jamais porté — du moins pour les lignes identifiées — l'indication des milles; de même que nous constatons une ponctuation intruse à la l. 2, de même nous en voyons une à la l. 8; Caracalla n'est pas *cos iiii*, malgré *CIL*, VIII, 4196 et 4197; (il est *cos iii designatus iiii* sur *CIL*, VIII, 25457), mais *cos iii* et *imp ii*, ce qui rétablit le texte selon le formulaire le plus courant. C'est un très bon exemple du peu de crédit qu'il faut accorder à la ponctuation des inscriptions (sur ce problème, cf. Dennison, *Classical Philology*, 1906, p. 47 sq.).

Im(perator) Caes(ar) M(arcus) Au|rel(ius) Antoninus, pius, |[3] *felix, au(gustus), parth(icus)* | *max(imus), brittanic(us)* | *max(imus), germanic(us)* |[6] *max(imus), p(ater) p(atriae), trib(uniciae)* | *pot(estatis) xu, co(n)s(ul)* | *iii, imp(erator) ii.*

5

BORNE MILLIAIRE AD 217-218

Original découvert dans le centre des ruines. Conservé au Musée d'Oran.

Borne de calcaire, brisée au bas; 0,35 × 0,30 × 0,20; la partie supérieure forme un ressaut au-dessus du champ.

Texte conservé sur trois lignes, la dernière très mutilée.

Lettres de 0,06.

Publié par Leschi, *BCTH*, 1938-1939-1940, p. 208 : *Etudes d'épigraphie, d'archéologie et d'histoire africaines*, Paris, 1957, p. 404.

Revisé.

Cliché Vuillemot.

1 IMP∗CAES∗M∗
[[OP....VS]]SEVERVS
3 [[[.....]//S]]
— — —

l. 3. — Vestige d'un V permettant de restituer le nom de Macrin, qui occupait toute la ligne. A rapprocher de *CIL*, VIII, 10464, 22626 (cf. *BSGAO*, 1939, pp. 43-44), 22628, *BSGAO*, 1931, p. 229, *ib.*, 1947, p. 126, cf. *BCTH*, 1938, p. XXV. La seule difficulté dans la restitution concerne le titre de Diaduménien, *Caes(ar) princeps iuuent(utis)* comme sur *BSGAO*, 1947, ou *aug(ustus)* comme sur *BSGAO*, 1931. Grâce à ce dernier texte nous pouvons restituer le nom du procurateur (cette publication est inconnue de B. E. Thomasson, *Die Statthalter der römischen Provinzen Nordafrikas von Augustus bis Diocletianus*, II, pp. 269-270).

Imp(erator) Caes(ar) M(arcus) | *[[Opellius]] Seuerus* |[3] *[[[Macrin]us]]* | *[pius felix aug(ustus) et M(arcus) [[Opellius]] Antoninus [[Diadumenianus]] aug(ustus) ? miliaria noua posuerunt per T(itum) Aelium Decrianum proc(uratorem) suum; m(illia) p(assuum)* — — —].

6

BORNE MILLIAIRE AD 218-222

Route d'*Altaua* vers le Nord-Est

Original découvert sur la propriété Merlo, à 4 ou 5 km au Nord-Est des ruines, en même temps que les bornes nos 4 et 12. Disparu.

Nature et dimensions inconnues.

Texte fragmentaire, dont cinq lignes ont été en partie identifiées.

Publié par Demaeght, *BSGAO*, 1886, p. 35 (*CIL*, VIII, 22623).

— — —
1 ANT[— — —
— — —
3 MILI[— — —
PO[— — —
DECR[— — —
6 SVV[— — —
— ? —

Les signes de la ligne 1 nous paraissent se rapporter à Elagabale plutôt qu'à Caracalla considéré comme père de Sévère Alexandre. Nous ne fixerons pas le chiffre des milles, que Demaeght restituait II, d'après notre n° 4, où nous avons vu qu'il s'agissait de la salutation impériale.

Imp(erator) Caes(ar) M(arcus) Aurelius | *Ant[oninus pius felix aug(ustus)]* |[3] *mili[aria noua]* | *po[suit per T(itum) Ael(ium)] Decr[ianum proc(uratorem)]* |[6] *suu[m — — — m(illia) pa(ssuum)* — — —].

7

BORNE MILLIAIRE AD 218-222

Route d'*Altaua* à *Kaputtasaccora*

Original découvert à environ 1700 m à l'Est des ruines et à 300 m à l'Ouest de l'Oued Telloub. Disparu.

Colonne de calcaire, 0,46 × 1,30.

Texte de neuf lignes, mutilé et incomplet du début.

Publié par Bataille, *RAf*, 1858, p. 280 (*CIL*, VIII, 10461).

— — —
1 D[— — —]INVIC
FANTONI
3 VIDIVIS[— — —
VIRD[— — —
MILIARONO[— — —
6 SVIFIIKAIAḶDḘ
CR[— — —]CIVI[— — —]DRC
SVVM[— — —]CC
9 MPTE

Cette borne, certainement mal copiée, comme le remarquait Albertini, La route frontière de la Maurétanie Césarienne, *BSGAO*, Cinquantenaire, p. 43, était peut-être fautive de surcroit (je pense notamment à MILIARO pour *miliaria* qui est une faute de copiste très peu concevable). Nous nous bornerons à donner une essence textuelle que permet de rétablir la série des bornes dressées par T. Aelius Decrianus (cf. les références données sous le n° 5); mais s'il est tentant de restituer au début le nom de Sévère Alexandre, il n'en reste pas moins possible que le nom d'Elagabale ait figuré sur la pierre; car on peut penser que le procurateur qui a débuté en Maurétanie sous Macrin et qui a dirigé la même province aux premiers temps sans doute du règne de Sévère Alexandre, a dû rester en poste sous Elagabale; et *CIL*, VIII, 10432 me paraît concerner ce dernier empereur. On ne saurait tirer argument du D de la l. 1, qui appartient probablement à *diui;* et la copie montre D pour *p*, semble-t-il, aux ll. 4 et 7. Je ne sais comment expliquer CC de la ligne 8.

l. 9. — MPTE semble devoir être restitué en M P II.

Imp(erator) Caes(ar) M(arcus) Aurelius Antoninus ou *Seuerus Alexander* | *pius felix aug(ustus) diui magni Antonini f(ilius) diui Seueri nepos* | *miliaria no[ua po]*|[6]*suit per T(itum) Ael(ium) De*|*crianum proc(uratorem)* | *suum* [— — —]CC |[9] *m(illia) p(assuum)* **ii.**

8

DÉDICACE A ELAGABALE, AD 220

Original découvert dans des circonstances inconnues. Conservé à Oran, Musée Demaeght, n° 112.

Base de calcaire; 0,51 × 1,25 × 0,50.

Texte de treize lignes dans un champ de 0,41 × 0,98.

Lettres de 0,05; ponctuation par hederae.

Publié par Demaeght, *BSGAO*, 1888, p. 83; Héron de Villefosse, *BSAF*, 1888, p. 182, sur copie de Demaeght; Dessau, *CIL*, VIII, 21723, sur estampage, avec vérification de Gsell sur l'original; *Catalogue Oran*, n° 112, *ILS*, 6878.

Revisé.

Cliché Vuillemot.

IMP∗CAES∗MAV
RELIO[[ANTONI
NO]]PIOFELICI∗
AVG∗P∗MAX∗TRIB
POTESTATISP∗P∗
COS∗III∗PROCONS∗
DIVIPII∗SEVERI
NEPOTIDIVIMA
GNIANTONINI
PII[[.....]]∗ORDO
PIVETPOPVLARES
ALTDEVOTINVMI
NIEIVS∗

l. 1. — I long initial, de 0,06.

l. 2. — Martelage très superficiel.

l. 5. — Nos prédécesseurs n'ont pas vu que le graveur a été trompé par le P initial de *potestatis*, pris par lui pour le second P de *p(atri) p(atriae)*, d'où gravure des lettres COS. Il y aurait eu, si l'erreur n'avait pas été corrigée, haplographie des signes OTESTATISPP; certains cas où PP n'est pas mentionné peuvent trouver là une explication; ceci montre en tout cas que l'ordinatio de l'inscription a été faite à partir d'une *minute* et non d'un *modèle* dont la disposition des lignes aurait empêché l'erreur.

l. 6. — Donne la date de 220. On note les formes COS et CONS.

l. 7. — I long à la fin de PII.

l. 8. — NEPOTI n'a pas été martelé.

l. 9. — A l'encontre des premiers éditeurs, je ne crois pas à un début de martelage.

l. 10. — Le I final de PII est de taille normale; *filio* martelé.

ll. 10.-11. — « PIVS excepit Gsell » *CIL*. Demaeght croit à une erreur entraînée par PII de la l. précédente. La formule courante est *ordo populusque;* on trouve aussi *ordo et ciues;* cf. *CIL*, VIII, ind., p. 280. *Populares* est employé à *Auzia*, *CIL*, VIII, 9062. M. Pflaum me suggère une correction *et uet(erani)*.

Imp(eratori) Caes(ari) M(arco) Au|*relio* [[*Antoni*|[3]*no*]], *pio, felici,* | *aug(usto), p(ontifici) max(imo), trib(uniciae)* | *potestatis, p(atri) p(atriae),* |[6] *co(n)s(uli) iii, procons(uli),* | *diui pii Seueri* | *nepoti, diui ma*|[9]*gni Antonini pii* [[*filio*]], *ordo* | **et** *uet(erani)* ⟨*et*⟩ *populares* |[12] *alt(auenses) deuoti numi*|*ni eius.*

9

BORNE MILLIAIRE AD 222-223

Route d'*Altaua* à *Tepidae*

Original découvert en 1925, lors du défoncement d'un champ, à 1 km de l'embranchement de la route de Lamoricière à Pont-de-l'Isser, à 200 m au sud-ouest de la cote 673. Conservé à Oran, Musée Demaeght, n° Dr 29.

Borne de calcaire; 0,39 × 1,20 × 0,24.

Texte de douze lignes en partie martelées, dont les onze premières sont dans un champ creux de 0,26 × 0,77.

Lettres de 0,05; ponctuation par hederae. On note la forme du F.

Publié par Fabre, *BSGAO*, 1928, pp. 29-30; *Catalogue Oran*, Dr. 29.

Revisé.

Cliché Vuillemot.

1 IMP*CAES
[[———]]
3 [[V..V———]]
[[———]]
[[———]]
6 [[...]]*MILIA
RIA*NOVA
PONI*IVSSIT
9 PER*P*FL*CL
EMENTEM
PROC*SVVM
12 MPII

l. 1. — CAE, les précédents éditeurs.

ll. 2.-6. — Le nom de Sévère Alexandre se restitue grâce à la mention de son procurateur; on ne reconnaît que deux V à la l. 3.

ll. 6.-8. — La même expression se trouve sur un milliaire découvert entre Ténira et Chanzy, *BCTH*, 1938, p. 160. Ponctuation non indiquée.

ll. 9.-11. — Publius Flauius Clemens semble avoir succédé à Titus Aelius Decrianus comme procurateur de Maurétanie Césarienne où il aurait servi avant 224; en effet les bornes découvertes à Tarmount par P. Massiéra, *BCTH*, 1937, p. 307 et p. 312, et *ib.*, 1939, p. 342, donnent à Sévère Alexandre les titres de *cos procos*, et ne mentionnent qu'une puissance tribunice. Sur ce procurateur, voir en dernier lieu H.-G. Pflaum, *Les carrières procuratoriennes équestres sous le haut-empire romain*, t. II, Paris, 1960, pp. 802-804, qui pense pouvoir fixer son gouvernement après 222 et avant 226.

l. 12. — MI, Fabre; MI:I, *Catalogue Oran*. La boucle du P est visible; il s'agit d'une borne trouvée *in situ*, au second mille de la voie vers *Tepidae* et *Albulae*.

Imp(erator) Caes(ar) | *[[M(arcus) Aurel(ius) Se*|[3]*uerus Alexander pius felix* |[6] *aug(ustus)]] milia*|*ria noua* | *poni iussit* |[9] *per P(ublium) Fl(auium) Cl*|*ementem* | *proc(uratorem) suum;* |[12] *m(illia) p(assuum) ii.*

10

DÉDICACE AUX DIEUX MAURES, AD 227-237

Original découvert en remploi dans un pilastre de la Mairie. Conservé à Oran, Musée Demaeght, n° 511. Autel de calcaire, brisé en deux parties, large de 0,39; avec base et couronnement, 0,51 × 1,50 × 0,51.

Texte de neuf lignes, dans un champ de 0,32 × 0,52.

Lettres de 0,04; une hedera à la l. 3.

Publié par Demaeght, *BSGAO*, 1890, p. 400; sur sa copie, par Cagnat, *BCTH*, 1890, p. 456; *Catalogue Oran*, 511; *CIL*, VIII, 21720, rev. de Gsell, (*ILS*, 2607).

Revisé.

Cliché CRAM.

1 DISMAVRIS
SALVTARIBVS
3 AVRELIVS*E
XORATVSDEC
ALAEPARTORVM
6 PRAEPOSITVS
CHORTIS
SARDORVMSE
9 VERIANAE

ll. 1-2. — Sur le culte des Dieux Maures, cf. aussi n° 235; voir en dernier lieu, G. Camps, L'inscription de Béja et le problème des Dii Mauri, *RAf*, 1954, pp. 233-260. C'est un culte essentiellement militaire.

l. 3. — On note l'absence de prénom.

l. 5. — Sur l'aile des Parthes, dont un cavalier a été inhumé à *Altaua* (n° 231), cf. Cagnat, *Armée romaine d'Afrique*², p. 239 et *RE*, I, 1255-1256, s. u. *ala;* la première aile est attestée en Afrique dès 107 (*CIL*, XVI, 56); elle a eu son camp à Chanzy sous les Sévères, (*CIL*, VIII, 9827, 9828). L'aile des Thraces (nos 2, 3) n'apparaît plus.

ll. 6-7. — Pour les fonctions du dédicant cf. n° 2.

l. 7. — COHORTIS//, Demaeght, *BSGAO;* le même auteur donne, *Cat. Or.*, COHORTIS II, tout en précisant qu'il y a CHORTIS sur la pierre; on trouve cette forme à Cherchel par exemple (*CIL*, VIII, 21038, CHORTE) et dans l'abréviation CH, à Pompéi, (*CIL*, IV, 2145); Väänänen, *Le latin vulgaire des inscriptions pompéiennes*, p. 57, considère que c'est un fait de langue, cas d'aspiration mal placée.

ll. 8-9. — La II[e] cohorte des Sardes ne porte pas sur les autres inscriptions d'*Altaua* le surnom de *seueriana;* par contre l'aile des Parthes, qui, ici, n'a pas de surnom, est qualifiée d'*antoniniana* sur les dédicaces impériales citées plus haut à propos de la l. 5. L'examen direct de ces deux inscriptions montre d'ailleurs qu'il s'agit d'un rajout au texte initial. Sur les surnoms des corps, cf. Bersanetti, dans *Athenaeum*, 1940, pp. 105-135 et 1943, pp. 79-91.

dis mauris | salutaribus |[3] *Aurelius E|xoratus, dec(urio) | alae partorum, |*[6] *praepositus | chortis | sardorum se|*[9]*uerianae.*

11

BORNE MILLIAIRE AD 235

Route d'*Altaua* à *Pomaria*

Original découvert à 1 500 m à l'Ouest des ruines sur la propriété Secourgeon, à côté du milliaire n° 14. Disparu.

Nature inconnue; 0,60 × 1,10 × 0,30.

Texte de dix lignes.

Publié par Demaeght, sur copie de Sabatier, *BAA*, 1884, p. 288, (*CIL*, VIII, 22619).

1 IMP*C*IVLIO
VEROMAXI
3 MINOPIOF[..]
[.]VGMILL
NOVAPOS

6 PER*P*SALLVS
SEMPR*VICTO
REMPROC
9 SVVMAB
ALTM*P*I

ll. 1-5. — La rédaction de cette borne appelle quelques remarques : le sujet de *pos(uit)* ne peut être autre que l'empereur, puisque c'est par les soins de son procurateur que sont posés les nouveaux milliaires (le formulaire s'oppose à ce que *pos* soit une abréviation de *posita*, cf. nos 12 et 14); il faut donc déterminer le cas auquel sont mentionnés les noms et titres de l'empereur. On peut penser à l'ablatif (cf. P. Salama, Les bornes milliaires de Djemila, *RAf*, 1951, pp. 216, 220, 221); mais à Djemila, c'est la colonie qui élève les bornes. Ici, nous préférons voir une formule de dévotion au datif, qui apparaît dès le début du IIIe s., en comprenant « à l'empereur...; il a posé, etc. » ou, si l'on préfère « à l'empereur... qui a posé ». Il y a en quelque sorte contamination entre la rédaction usuelle au nominatif et la formule de dévotion; cf. pourtant le n° 12, AD 236-238, de construction identique, mais où le début est à l'ablatif.

ll. 6-8. — Sur la carrière de Publius Sallustius Sempronius Victor, cf. en dernier lieu B. E. Thomasson, *Die Statthalter der römischen Provinzen Nordafrikas von Augustus bis Diocletianus*, II, p. 274-275, et H.-G. Pflaum, *Les carrières procuratoriennes équestres sous le haut-empire romain*, II, pp. 840-842. Ce procurateur a été en fonction à la fin du règne de Sévère Alexandre (*CIL*, VIII, 20630 = 8828) et a servi sous Maximin (*CIL*, VIII, 10438, *ad Aras*). Le milliaire *CIL*, VIII, 22625, trouvé à *Pomaria*, mentionne Maximin et son fils.

Imp(eratori) C(aio) Iulio | Vero Maxi[5]*mino pio f[el(ici)] | [a]ug(usto); mill(iaria) | noua pos(uit)* |[6] *per P(ublium) Sallus(tium) | Sempr(onium) Victo|rem proc(uratorem)* |[9] *suum; ab | Alt(aua) m(ille) pa(ssuum) i.*

12

BORNE MILLIAIRE AD 236-238

Route d'*Altaua* vers le Nord-Est

Original découvert avec les nos 4 et 6, à 4 ou 5 km au Nord-Est. Disparu.
Demi-cylindre, 0,58 × 1,20 × 0,27.
Texte de neuf lignes sur un champ aplani.
Lettres de 0,05.
Publié par Demaeght, *BSGAO*, 1886, p. 34 (*CIL*, VIII, 22624).

1 IMP*C*IVLI*AVR*
MAXIMINOPIOFE
3 LICEAVG*ETC*IVLIO
VEROMAXIMONOBIL
LISSIMO*CAES*MILI
6 ARIANOVAPOSVIT
PERQ*VALER*PROC*
SVVMABALTAV*
9 II[. ?]

l. 1. — *CIL* corrige en IVLI*o* Ve*R*o, mais ne discute pas l'origine de la faute, comme si la copie de Demaeght était évidemment fautive; c'est possible, mais il y aurait lapsus plutôt qu'erreur d'identification; toutefois, nous ne devons pas oublier que la faute point pour *o* est par exemple attestée ici-même au n° 33; que les A pour *u* et V pour *o* sont parfaitement recevables à la date de ce milliaire; que, enfin, le nom d'un empereur n'est pas nécessairement indemne de toute corruption : nous avons au même endroit, n° 4, ANTONINM pour *Antoninus*.

ll. 4-5. — NOBI*L*issimo, *CIL*.

ll. 1-6. — On notera la construction qui évoque celle des nos 11, 13 et 14, mais ici les noms sont à l'ablatif; le verbe reste au singulier.

l. 7. — Sur ce procurateur, cf. B. E. Thomasson, *Die Statthalter der römischen Provinzen* ..., II, p. 276, qui pense retrouver son nom sur un milliaire d'*Aras*, *BCTH*, 1936-1937, p. 304. Q. Valerius est le seul procurateur à ne pas porter de surnom.

l. 9. — Il n'est pas certain que le chiffre des milles soit complet, car sur le n° 4 dont « les caractères se lisent nettement » — ce qui pourrait laisser à croire que ceux des autres bornes sont moins nets — les chiffres finaux II concernent la salutation impériale et non les milles.

Imp(eratore) C(aio) Iulio **Vero** | *Maximio pio fe*|[3]*lice aug(usto) et C(aio) Iulio* | *Vero Maximo nobil* | ⟨⟨*l*⟩⟩*issimo Caes(are); mili*|[6]*aria noua posuit* | *per Q(uintum) Valer(ium) proc(uratorem)* | *suum; ab Altau(a)* |[9] *(millia passuum) ii*[*i ?*].

13

BORNE MILLIAIRE AD 238

Route d'*Altaua* à *Pomaria*

Original découvert sur la propriété Secourgeon, à 1 km 500 à l'Ouest des ruines, où ont été trouvées les milliaires 11 et 14. Disparu.

Nature et dimensions inconnues.

Texte mutilé du haut et du bas, incomplet à droite, dont restent sept lignes.

Publié par Demaeght, sur copie de Sabatier, *BAA*, 1885, p. 4, (*CIL*, VIII, 22620 = Albertini, Route frontière de la Maurétanie Césarienne, *BSGAO*, Cinquantenaire, p. 43, n° 40).

— — —
1 NTIFICI [— — —
FELICI [— — —
3 BVNICCIAEPOT [— — —
COSBISPRO [— — —
CAESARIDEC [— — —
6 CALVINOB [— — —
[.]ELICI [— — —

l. 1 sq. — On note la rédaction au datif (cf. n[os] 11 et 14). Ce milliaire de la route-frontière est à rapprocher de *CIL*, VIII, 22586 (à corriger par Albertini, *BSGAO*, Cinquantenaire, pp. 33-34), *BSGAO*, 1924, p. 282, cf. *ib.*, 1925, p. 128, *ib.*, 1912, pp. 247-252, *CIL*, VIII, 22601.

l. 5. — Demaeght a complété la ligne en DE*cio*.

[*Imp(eratori) Caes(ari) M(arco) Clodio* | *Pupieno Maximo po*]|[1]*ntifici* [*maximo pio*] | *felici* [*augusto tri*]|[3]*buniciae pot*[*est(atis) p(atri) p(atriae)*] | *co(n)s(uli) ibs pro*[*co(n)s(uli) et Imp(eratori)*] | *Caesari Dec*[*imo Caelio*] |[6] *Caluino B*[*albino pio*] | [*f*]*elici* [*aug(usto) pontif(ici)* | *max(imo) trib(uniciae) pot(estatis) p(atri) p(atriae) co(n)s(uli) bis* |[9] *et M(arco) Antonio Gordi*|*ano nobilissimo* | *Caesari principi* |[12] *iuuentutis nepoti* | *diuorum Gordianorum.* | *Ab Altaua* |[15] *m(ille) p(assuum) i*].

14

BORNE MILLIAIRE AD 244

Route d'*Altaua* à *Pomaria*

Original découvert avec le n° 11, à 1 km 500 vers l'Ouest. Disparu.

Nature et dimensions inconnues.

Texte de onze lignes, qui paraît incomplet au début.

Publié par Demaeght sur copie de Sabatier, *BAA*, 1885, p. 4, puis par Canal, *BSGAO*, 1889, p. 269 (*CIL*, VIII, 22621 = Albertini, La route frontière de la Maurétanie césarienne, *BSGAO*, Cinquantenaire, p. 44, n° 41).

— — —
1 CAES*[— — —
LIPPOINV[— — —
3 AVG*PONTIFI[— — —
TRIBVNITIAEPOTES[— — —
PPMILIARIANOVAPOS
6 VITPERLVCIVMCATILLIVM
LIVIANVMPROCVRATO
REMSVVM
9 ABALTAVAPOMAR
MĪ
A*P*CCV

ll. 1-6. — Construction à rapprocher de celle des nos 11 et 13. Comme il n'y a pas d'indication de lacune, *Imperatori* est à restituer en toutes lettres sur une ligne manquante.

l. 4. — TRIBVNIcIAE, *CIL;* faute T pour *c* plutôt qu'épel de palatalisation.

l. 6. — On note le prénom en toutes lettres.

ll. 6-7. — Sur ce procurateur, cf. B. E. Thomasson, *Die Statthalter der römischen Provinzen Nordafrikas...*, II, pp. 277-278; il semble avoir été en fonctions sous Gordien III, d'après *CIL*, VIII, 21557, 21559 et 21798. Pour l'épel de son gentilice, voir les remarques de Schulze, *Zur Geschichte lateinischer Eigennamen*, p. 441 et p. 446 sur *Catellius, Catilius, Catillius, Cattilius*.

l. 11. — Albertini, *l. c.*, date l'inscription, par erreur typographique, de AD 254.

[*Imperatori*] |[1] *Caes(ari)* [*M(arco)*] *Iulio Phi*]*lippo inu*[*icto pio felici*] |[3] *aug(usto) pontifi*[*ci maximo*] | *tribuniciae potes*[*tatis*] | *p(atri) p(atriae); miliaria noua pos*|[6]*uit per Lucium Catillium* | *Liuianum procurato*|*rem suum;* |[9] *ab Altaua Pomar(iam)* | *m(ille passuum) i;* | *a(nno) p(rouinciae) ccu.*

15

DÉDICACE AD 257

Original découvert dans des circonstances inconnues. Conservé à Oran, Musée Demaeght, n° Dr 6.

Base de calcaire brisée au haut et mutilée à droite; 0,52 × 0,65 × 0,45.

Texte conservé sur onze lignes, dont la première n'offre que deux vestiges, dans un cadre fait d'un simple filet, limitant un champ large de 0,38.

Publié sur copie de Demaeght par Héron de Villefosse, *CRAI*, 1895, p. 643, puis par Demaeght, qui, cite la communication initiale, *BSGAO*, 1896, pp. 267-270, enfin sur copie de Gsell par *CIL*, VIII, 21724.

Revisé.

Cliché Vuillemot.

— — —
1 //[— — —
TIMO*R//[....]
3 CRORVM*A//
TORI*PATRIA[.]
OB*VOTVM*SACR//
6 RV͡M*PROSPEREG
ESTIS*M*TITIVS
CASTORIVS
9 PR*EIVS*GRATI
AMRETVLIT
ANNO*PR*CC͡XVIII

l. 1. — Le premier vestige est le point de jonction des traits 2 et 3 d'un M, ou la base d'un V, ce que je crois préférable, car le second vestige évoque davantage un L que la base du trait 4 d'un M; il serait cependant aventureux de vouloir restituer un cognomen *Iuliano* qui ne permettrait d'ailleurs pas de combler la lacune finale où nous devons rétablir OP.

ll. 2-3. — Mommsen, au *CIL*, a proposé *re*[*ctori sa*]*crorum*, qui ne tient pas compte des dimensions du champ. Leschi, *BCTH*, 1932-1933, pp. 248-254, grâce à une autre inscription d'*Altaua* (n° 317), rétabli *re*[*gi sa*]*crorum*. Sur ce titre, cf. Leschi, *l. c.*, et P. Courtot, Essai historique sur Altava d'après l'épigraphie, *RAf*, 1936, p. 412, ainsi que P. Pouthier, Evolution municipale d'Altava..., *MEFR*, 1956, pp. 216-217. C'est, hors de Rome, un prêtre municipal. Ce titre, qui figure sur une inscription de Lambèse publiée de façon erronée dans *BCTH*, 1914, p. 292, s'est retrouvé à Cherchel (*BCTH*, 1946-1949, p. 104).

ll. 3-4. — *amatori patria*[*e*], déjà proposé par Villefosse, convient bien dans l'éloge d'un magistrat municipal, cf. *IRT*, 95, 275, 347, 567, 603, et ici, n° 317. On distingue un vestige du M et du A.

ll. 5-8. — En fin de l. 5, un vestige qui se prête à la restitution d'un O. Mommsen, suivi par Pflaum, *Carrières procuratoriennes équestres...*, II, pp. 912-913, restitue *ob uotum sacr*[*is eo*]*rum prospere gestis;* il n'y en a pas place sur la pierre, non plus que pour la restitution violente *sac r*[*e*]*rum* pour *rebus prospere gestis* que propose Villefosse, suivi par Carcopino, L'insurrection de 253..., *RAf*, 1919, pp. 241-250, qui, lui aussi, rapporte cette expression aux succès remportés lors des révoltes maurétaniennes de 253-262; Leschi comprend *sacr*[*o*]*rum prospere gestis* pour *gestorum*. Il paraît difficile de rattacher *gerere* à *uotum*, et nous devons soupçonner un mot *rebus* non exprimé par saut du même au même, *pro rebus* ⟨*pro*⟩*spere gestis*. On en rapprochera *reb*(*us*) *in pr*(*ouincia*) *Numidia prospere gestis* sur une inscription de Lambèse (*BCTH*, 1914, p. CCXVI), de AD 253-259.

M. Titius Castorius est peut-être à identifier au Titius Castorius qui apparaît, sans prénom, au n° 273.

l. 9. — PR est compris par Villefosse et Carcopino comme l'abréviation de *pr*(*aefectus*), titre militaire; *eius* se rapporterait à la cohorte dont le nom aurait été postposé à celui du Génie à qui la dédicace aurait été faite; cette proposition n'est plus soutenable et nous suivrons Leschi, qui en fait le préfet du *rex sacrorum*, alors que Mommsen pensait au préfet *iure dicundo* d'un *duumuir*, à qui aurait été adressée cette inscription. Le texte ne saurait donc être utilisé pour affirmer que les troupes romaines menèrent des combats victorieux dans la région en 257.

— — — op]|*timo re*[*gi sa*]|[8]*crorum, amatori patria*[*e*], | *ob uotum sacro*|[6]*rum pro* ⟨*rebus pro*⟩*spere g*|*estis M*(*arcus*) *Titius* | *Castorius* |[9] *pr*(*aefectus*) *eius grati*|*am retulit* | *anno pr*(*ouinciae*) *ccxuiii.*

16

ÉPITAPHE AD 301-305

Original découvert dans des circonstances inconnues. Disparu après son transport à la bibliothèque militaire de Tlemcen; brisé en trois fragments lors d'une tentative pour diminuer l'épaisseur de la pierre.

Forme inconnue, cippe ou bloc de calcaire, épais de 0,36.

Texte de cinq lignes.

Publié avec des discordances par Mac Carthy, *ROA*, 1850, p. 348 et *RAf*, 1859, p. 278 (*CIL*, VIII, 9885, qui mélange les deux copies).

Identification de *ROA :*

1 SECV͡NDOC[— — —
NIPATRIDV͡LC[. . . .]
3 MOVIXITA͡N∗X⌊— — —
DISDIE∗XVII[— — —
A͡P∗CCLXVI

l. 1. — Il n'est pas signalé de lacune au sommet; *RAf* ne donne pas le C final.

ll. 1-2. — Il y aurait deux cognomina; mais *Secundius* est un gentilice connu et l'on peut penser qu'il y a haplographie ou identification insuffisante. Une restitution *C*[*alendio*]*ni* paraît longue; peut-être *C*[*apito*]*ni.*

l. 4. — XV͡III, *RAf* et *CIL*.

l. 5. — CCLXII = AD 301, *RAf;* cette divergence chez le même auteur étonne; on pourrait concevoir une identification fautive de « l'episemon » mais nous savons (cf. n° 17) que Mac Carthy en ignorait la valeur; il ne l'aurait pas transcrit VI. A*P, *RAf*, qui indique pourtant des lettres liées.

Secund(i)o C[— — —]|*ni patri dulc*[*issi*]|[3]*mo; uixit an*(*nis*) *x*[— — —]*;* | *dis*(*cessit*) *die xuii* [*kal*(*endas*) — — —] | *a*(*nno*) *p*(*rouinciae*) *cclxui.*

17

ÉPITAPHE AD 302

Original découvert dans un cimetière musulman au Sud. Disparu.

Nature et dimensions inconnues.

Texte de six lignes.

Publié par Mac Carthy, *RAf*, 1859, p. 291 (*CIL*, VIII, 9862, *ILCV*, 2853).

1 DMS
FVSCIAAEMI
3 LIA*QVIVIXAN
XX͡VIETDISCXKAL
OCTO*PATER*FECIT
6 APCCLXIII*

l. 2. — Le gentilice *Fuscius* n'est connu en Afrique, en dehors d'*Altaua* (n° 52), que par une inscription de *Castellum Dimmidi*, *CIL*, VIII, 18023 (cf. G. C. Picard, *Castellum Dimmidi*, Alger-Paris, s. d., p. 202, n° 30) et par un texte, *Gest. purg. Felicis;* mais il est attesté aux *CIL*, II, III, V; cf. De Vit, *Onomasticon*, s. u.

l. 3. — Nous verrons de nombreux exemples de gentilices employés comme cognomina, nos 54, 124, 139, 302. *Qui uixit* est rare dans le formulaire local (nos 43, 131, 269, 294); le désaccord des genres est banal et sans répartition géographique.

l. 4. — Le nexus dit episemon bau est transcrit V par Mac Carthy, qui en ignorait la valeur, mais l'a bien décrit.

d(*iis*) *m*(*anibus*) *s*(*acrum*)*;* | *Fuscia Aemi*|[3]*lia qui uix*(*it*) *an*(*nis*) | *xxui et disc*(*essit*) *x kal*(*endas*) | *octo*(*bres*)*; pater fecit,* |[6] *a*(*nno*) *p*(*rouinciae*) *cclxii.*

18

ÉPITAPHE AD 305-308

Original découvert « auprès de la gare ». Disparu après avoir été transporté à Tlemcen.

Stèle de grès, apparemment brisée de trois côtés au moins; 0,30 × 0,36.

Texte fragmentaire de quatre lignes, au-dessous duquel est grossièrement figuré un personnage en orant, à côté d'un motif indistinct.

Publié par P. Courtot, *BSGAO*, 1933, pp. 393-394 avec dessin, qui ne permet pas de savoir si la pierre est brisée à gauche.

1 //[— — —
ORIA͡NI[— — —
3 SITANIS[— — —
NIPCCLX͡ṾỊ[— ?—

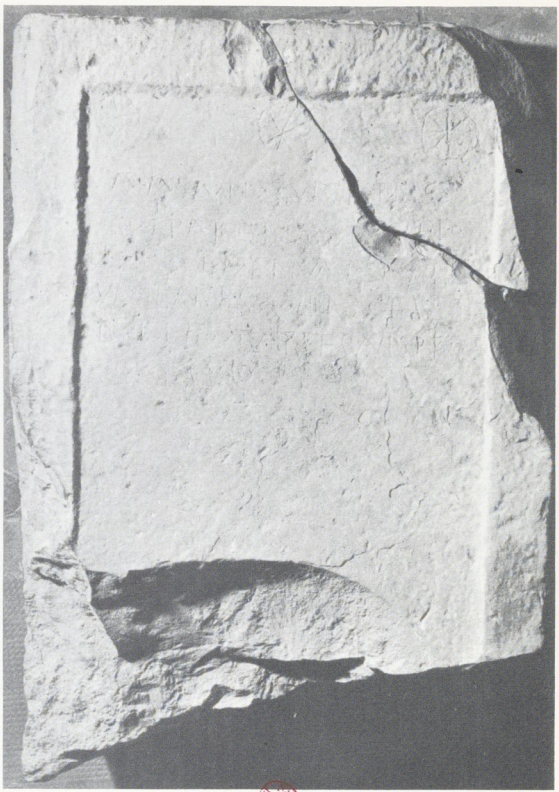

Inscription de Volubilis

Participant d'une démarche de transmission de fictions ou de savoirs rendus difficiles d'accès par le temps, cette édition numérique redonne vie à une œuvre existant jusqu'alors uniquement sur un support imprimé, conformément à la loi n° 2012-287 du 1er mars 2012 relative à l'exploitation des Livres Indisponibles du XXe siècle.

Cette édition numérique a été réalisée à partir d'un support physique parfois ancien conservé au sein des collections de la Bibliothèque nationale de France, notamment au titre du dépôt légal. Elle peut donc reproduire, au-delà du texte lui-même, des éléments propres à l'exemplaire qui a servi à la numérisation.

Cette édition numérique a été fabriquée par la société FeniXX au format PDF.

La couverture reproduit celle du livre original conservé au sein des collections de la Bibliothèque nationale de France, notamment au titre du dépôt légal.

*

La société FeniXX diffuse cette édition numérique en vertu d'une licence confiée par la Sofia – Société Française des Intérêts des Auteurs de l'Écrit – dans le cadre de la loi n° 2012-287 du 1er mars 2012.

Avec le soutien du

CNL Centre national du livre